

Colloque

La gouvernance des métropoles et des régions urbaines
*Réformes territoriales, imaginaires spatiaux, coopérations
en France et au Royaume-Uni*

Avec La question de la gouvernance métropolitaine et de la dynamique des régions urbaines est actuellement au centre des priorités politiques et de recherche dans de nombreux pays. Sur ce thème, l'UMR CITERES organise à Tours la conférence 2019 du Groupe d'étude sur l'urbanisme français et britannique.

TOURS, 11-12 AVRIL 2019

BREST : QUEL TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN POUR QUEL RAYONNEMENT ?

L'ouest breton est constitué d'un ensemble d'intercommunalités contiguës aux compétences et aux périmètres bien établis. L'hypothèse de l'élargissement dans le cadre institutionnel actuel reste donc très fragile car elle est ressentie comme une perte d'autonomie. Quelles modalités, dès lors, permettraient de consolider le processus de métropolisation? Si le pays de Brest, qui s'insère dans le maillage urbain breton, est envisagé comme un périmètre métropolitain « réel », comment lui donner une reconnaissance pour renforcer l'intensité des liens culturels et sociaux et les possibilités de dynamisme économique?

Lionel Prigent
Géoarchitecture - POPSU Brest
Université de Bretagne occidentale

UNE MÉTROPOLE

POUR L'OUEST BRETON

**Une Communauté urbaine très intégrée ;
Des compétences métropolitaines établies ;
La présence de fonctions stratégiques .**



Une communauté urbaine depuis 1974



2005



2015



Georges Lombard



Des services très intégrés sur le territoire



UN TERRITOIRE AUX ÉVOLUTIONS CONTRASTÉES

**Une métropole à l'étroit ;
Des dynamiques différenciées sur l'Ouest breton ;
Des relations ambivalentes.**

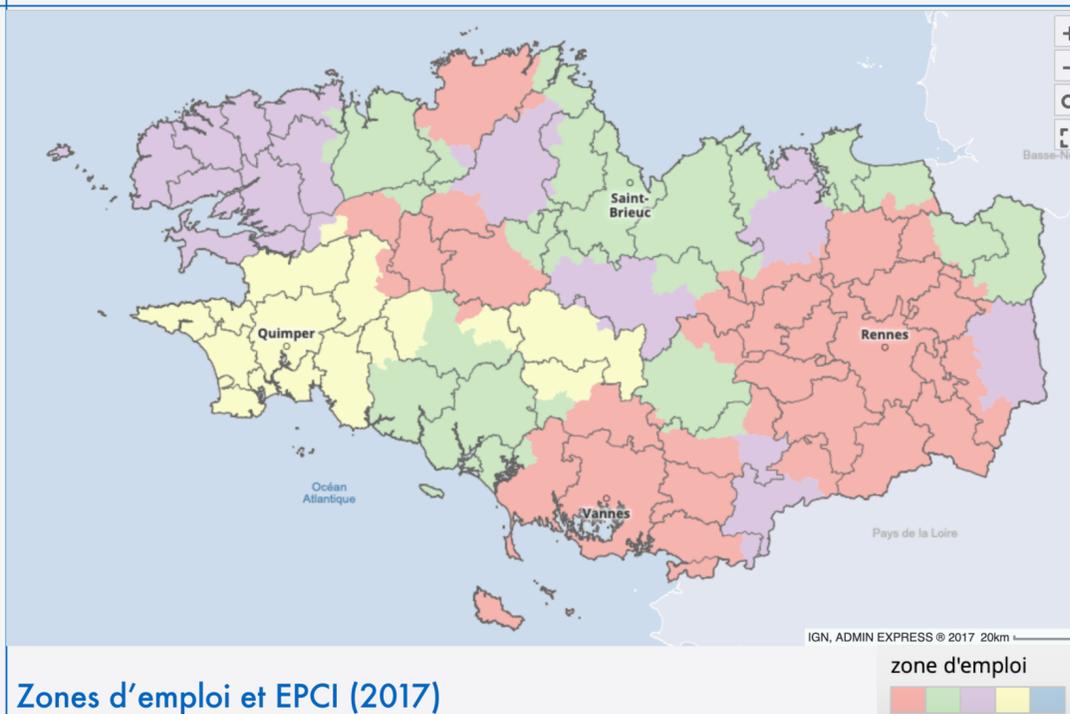
**Brest métropole
8 communes, 212 900 habitants**

**Aire urbaine
51 communes, 318 829 habitants**

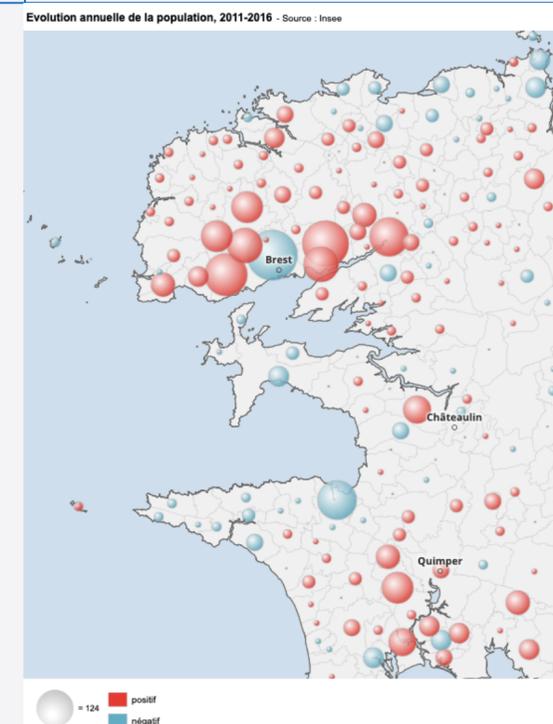
**Zone d'emploi
123 communes, 456 825 habitants**

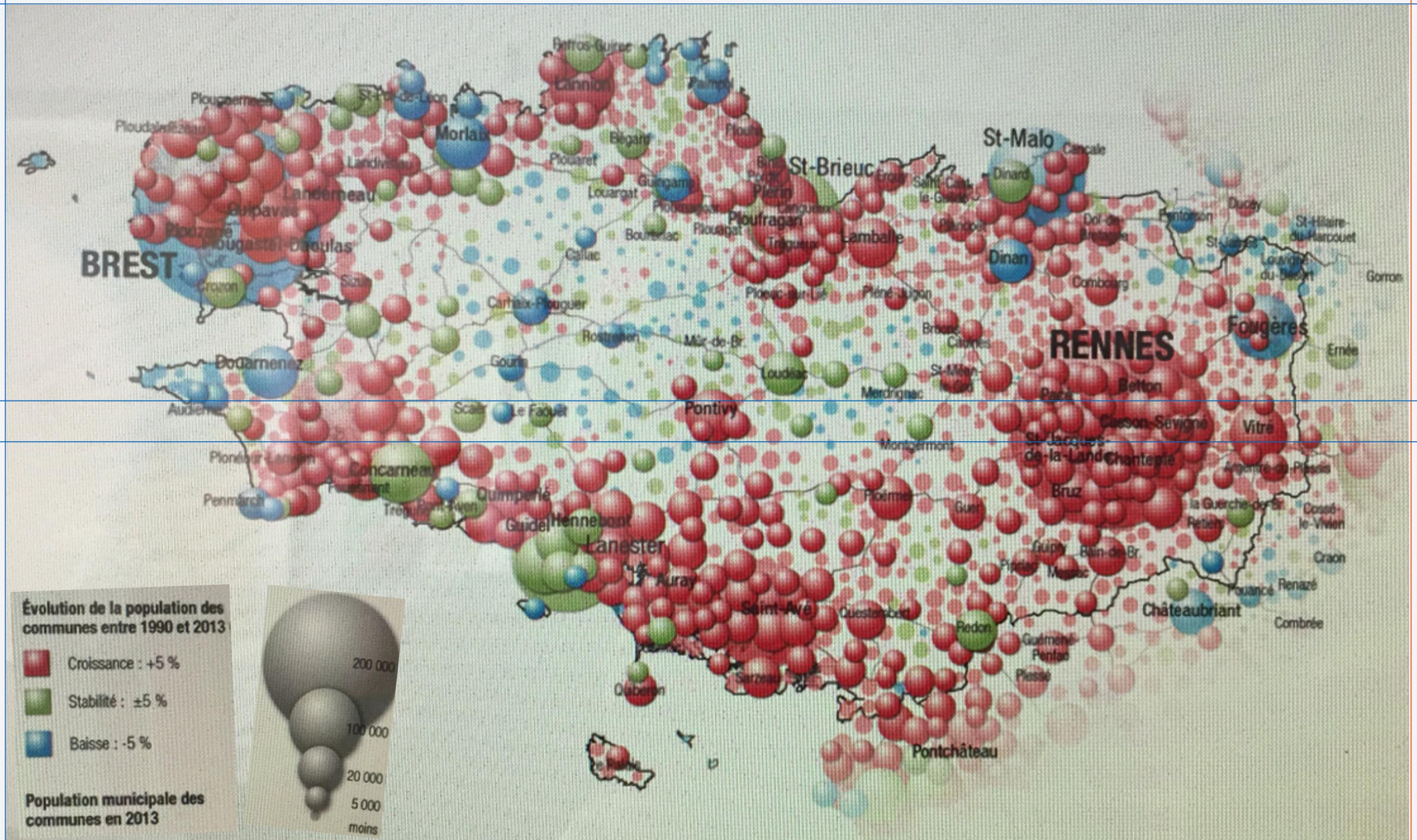
« on ne perçoit pas aujourd'hui les effets positifs des métropoles quand tu regardes les chiffres. On peut voir une certaine forme de richesses, de cartes de dynamique démographique. (...) Maintenant mieux vaut ne pas être très loin des métropoles que sur une autre chose du territoire »

parole de MAIRE



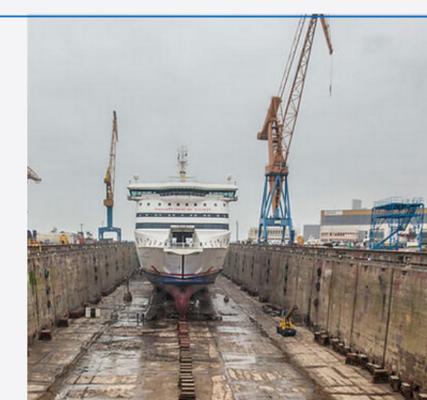
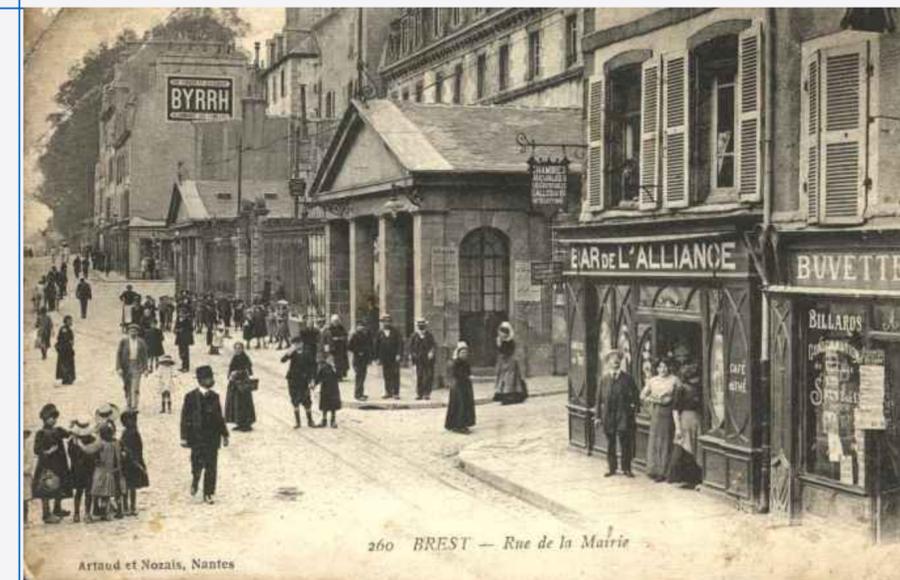
Zones d'emploi et EPCI (2017)

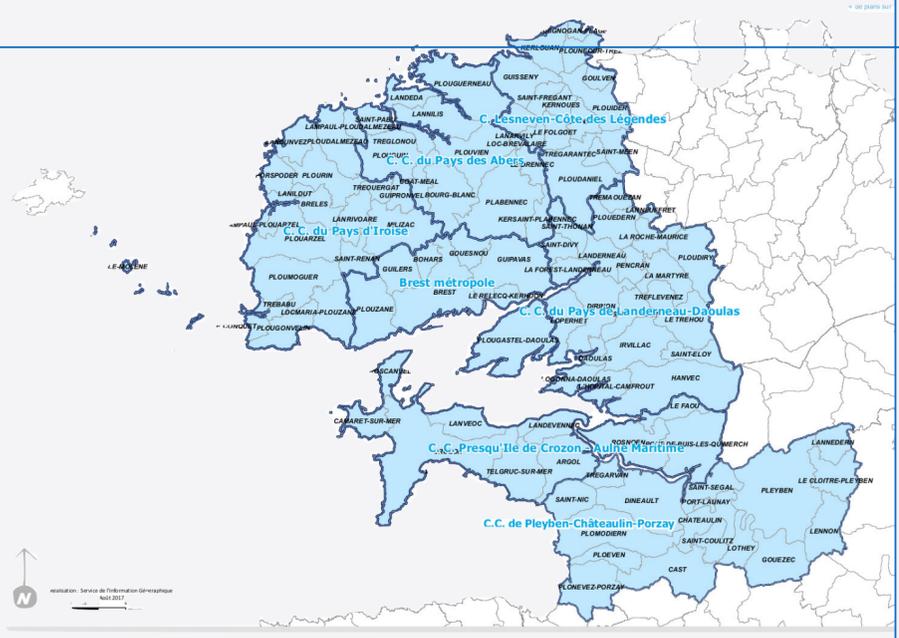




UNE RELATION PARTICULIÈRE D'UNE VILLE À SON ENVIRONNEMENT

**Une urbanisation bretonne particulière ;
Une ville française en terre bretonne ;
Une ville détruite et reconstruite, devenue
cénotaphe d'un passé mythifié ;
L'action décisive du CELIB ;
Des restructurations à bas bruit .**





LES ATOUTS EXPRIMÉS D'UN PÔLE MÉTROPOLITAIN

Un territoire issu des pays Pasqua et Voynet, constitué dès 1999, traduit en pôle métropolitain en 2011 ;
Une coordination autour d'un SCoT aux objectifs ambitieux, aux domaines d'intervention variés ;
Des actions menées pour le territoire.

Pays de Brest. Création d'un pôle métropolitain

Coopérer pour s'imposer : tel est l'objectif du pôle métropolitain du pays de Brest qui englobera sept agglomérations. Présenté, hier soir, en conseil communautaire, ce nouvel outil est l'un des premiers en France à voir le jour, sous cette forme.

Le pays de Brest et les six communautés de communes qui l'entourent ont choisi de s'unir en pôle métropolitain, riche d'un bassin de vie de près de 400.000 habitants. (Photo d'archives Le Télégramme)



Les sept communautés du pays de Brest ont jusqu'à fin novembre pour délibérer sur cette création, qui est l'une des premières en France après le « Sillon lorrain ».

Parallèlement, et dans le même état d'esprit, Brest a décidé d'adhérer au projet de pôle métropolitain Loire-Bretagne qui associera les agglomérations de Brest, Rennes, Nantes, Saint-Nazaire et Angers. Cet espace Loire-Bretagne, qui couvre 2,2 millions d'habitants, portera les problématiques relatives à la promotion de l'innovation, de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Une « entente » Brest-Quimper
 Enfin, François Cullandre, président de Brest Métropole Océane, et Bernard Poignant, président de Quimper Communauté, ont souhaité marquer une étape supplémentaire dans la coopération qui lie leurs deux territoires.

Animés par la volonté de renforcer le développement conjoint de leurs agglomérations et le positionnement de l'ouest breton, ils vont signer une « entente », forme juridique encore peu pratiquée en France. Transports, haut débit, développement universitaire et innovation, création artistique, santé et déchets seront au cœur des échanges. Bernard Poignant en assurera la présidence jusqu'en 2014. Cette première « entente » sera complétée prochainement par une deuxième, liant les agglomérations de Brest, Lannion et Morlaix.

Sarah Morio

Difficile pour un village gaulois de faire face à la mondialisation. Les territoires sont au cœur des mutations et développements, économiques notamment. Les élus du secteur l'ont bien compris. Vu le niveau de compétitivité, voire de compétition, il vaut mieux s'unir pour être en capacité de répondre au marché. La communauté urbaine de BMO et les six communautés de communes qui l'entourent (pays d'Iroise, pays des Abers, pays de Lesneven et de la Côte-des-Légendes, pays de Landerneau-Daoulas, communauté de l'Aulne maritime et communauté de la Presqu'île de Crozon) ont donc décidé de saisir l'opportunité qui leur était faite dans le cadre de la réforme territoriale, pour créer ce qu'on appelle un pôle métropolitain.

Un territoire fort de 400.000 habitants
 Ce dernier, qui va s'appuyer sur le syndicat mixte existant, va leur permettre de renforcer des liens et de franchir une nouvelle étape. C'est en effet l'opportunité d'afficher plus clairement la réalité d'un bassin de vie de près de 400.000 habitants, auprès des acteurs régionaux, nationaux, voire européens.

Le pôle métropolitain du pays de Brest dit vouloir « contribuer à améliorer l'attractivité du territoire ainsi qu'à permettre l'aménagement et l'organisation de l'espace dans une logique affirmée de développement durable ».

Concrètement, il va s'attacher à des sujets tels que le déploiement du très haut débit numérique, la promotion touristique, la gestion intégrée des zones côtières, la coordination d'actions économiques, les politiques énergétiques ou foncières, ou encore les schémas d'organisation des transports.

Plus clairement la réalité d'un bassin de vie de près de 400.000 habitants, auprès des acteurs régionaux, nationaux, voire européens.

Le pôle métropolitain du pays de Brest dit vouloir « contribuer à améliorer l'attractivité du territoire ainsi qu'à permettre l'aménagement et l'organisation de l'espace dans une logique affirmée de développement durable ».

RÉUNIONS PUBLIQUES
 Projet d'Aménagement et de Développement Durables

- Jeudi 15 septembre**
 > 18h - 20h
 Centre Culturel F. Mitterrand - Plouzané
- Mercredi 21 septembre**
 > 18h - 20h
 Salle du Temps libre - Crozon
- Mardi 27 septembre**
 > 18h - 20h
 Salle Armoric - Plouguerneau
- Jeudi 29 septembre**
 > 18h - 20h
 Le Family - Landerneau

Les documents sont téléchargeables sur le site www.pays-de-brest.fr

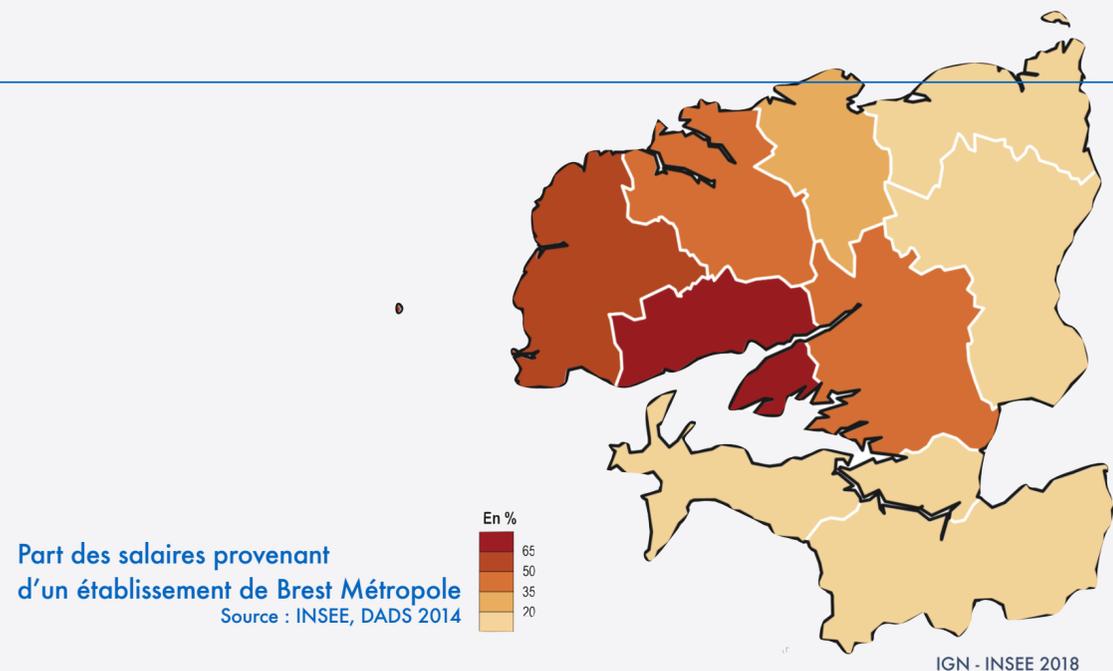
Envoyez vos contributions à contact@pays-de-brest.fr

Informations
 02 98 00 62 30
contact@pays-de-brest.fr

Planter ma jeune entreprise en Pays de Brest...
 Pépinières, hôtels d'entreprises, ateliers relais, coworking, FabLabs... Des espaces pour faire de votre installation en Pays de Brest une expérience sans nuages !

Tous les espaces Pépinière d'entreprises Hôtel d'entreprises Espace de coworking Atelier relais Fab Lab



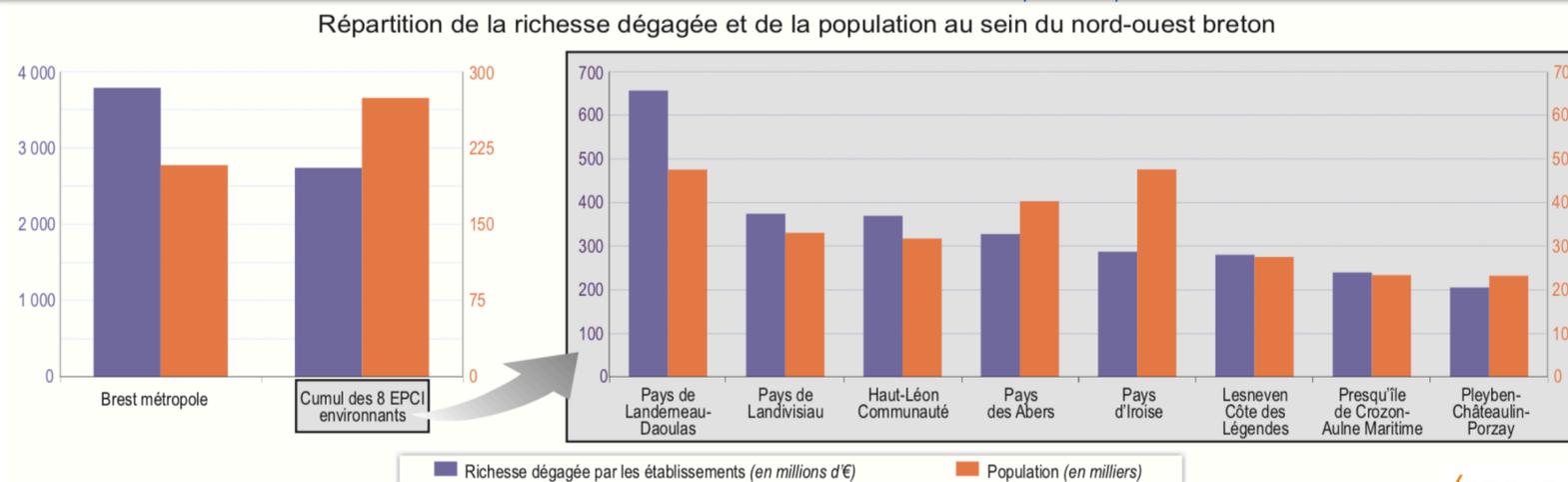


UNE INTERDÉPENDANCE

PAR LES RELATIONS ÉCONOMIQUES

Une part importante de l'activité économique issue de Brest métropole ;
Des revenus de l'activité économique de Brest métropole qui se diffuse dans les autres EPCI ;
Des profils très résidentiels pour deux des EPCI.

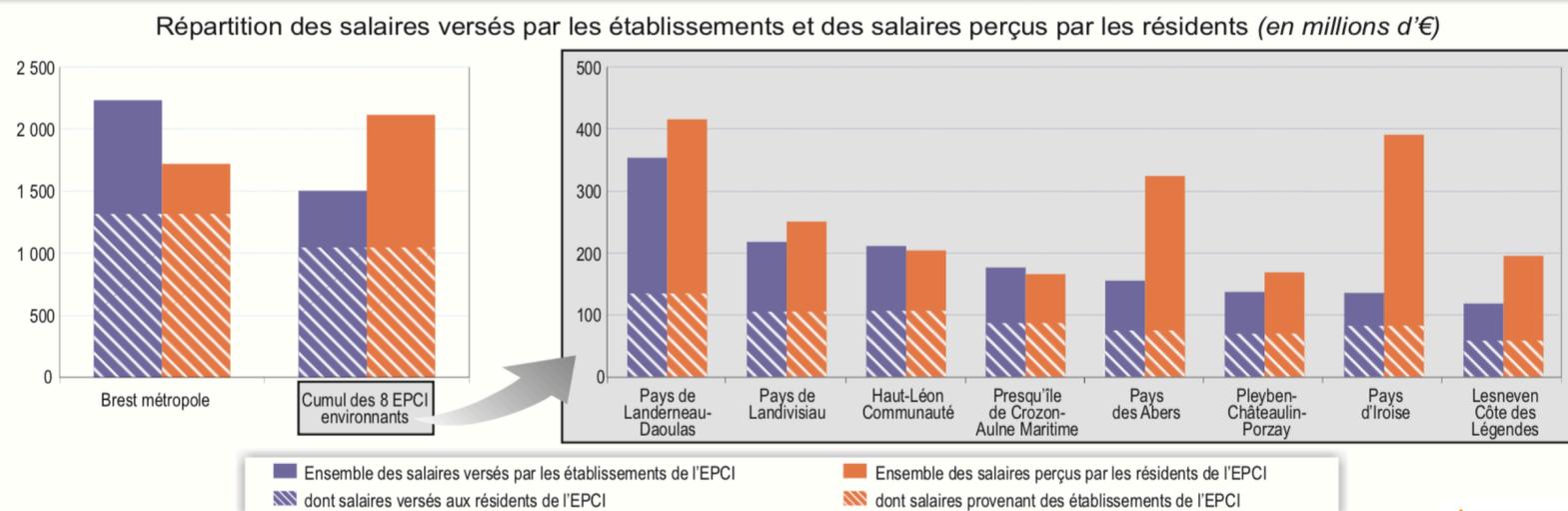
Moins peuplée que les EPCI périphériques, Brest métropole produit plus de richesses



Source : Insee, fichier économique enrichi 2014, Recensement de la Population 2014.



Les Pays des Abers et d'Iroise, deux territoires de profil résidentiel

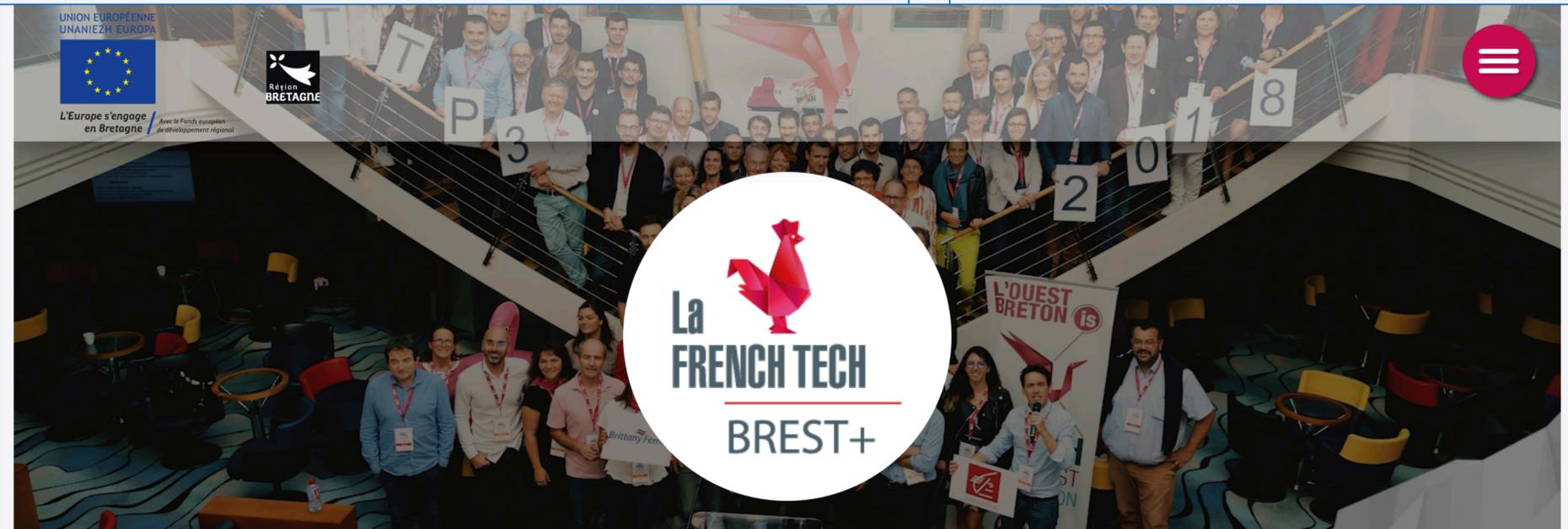


Source : Insee, DADS 2014.



DES DISPOSITIFS DE COOPÉRATIONS ENTRE LA MÉTROPOLE ET SES VOISINS

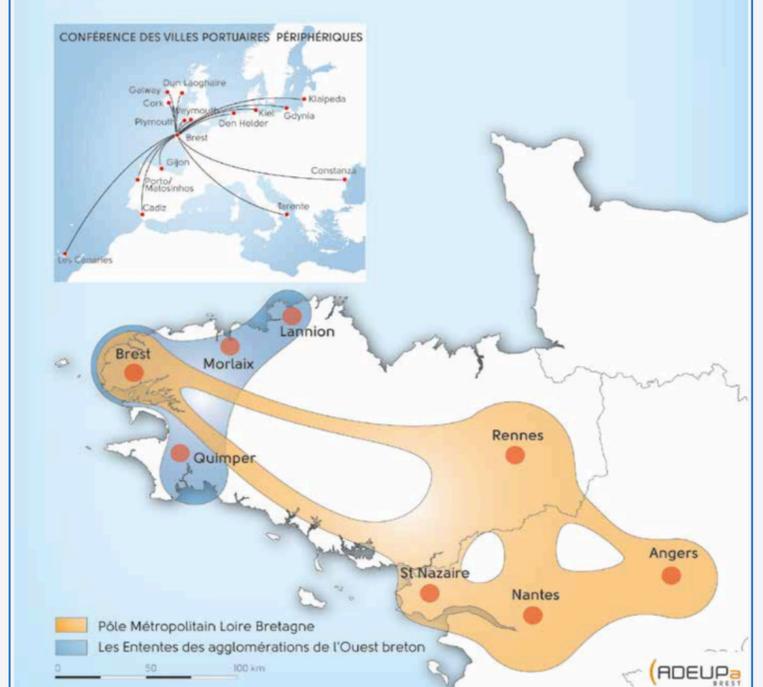
**Une pluralité de dispositifs : contrats de réciprocité, coopération sur des projets, relations avec les autres métropoles ;
Une démarche portée à l'échelle de l'Ouest breton ;
Des résultats mal mesurés ;**



LA FRENCH TECH BREST+ DÉCROCHE LE LABEL CAPITALE !

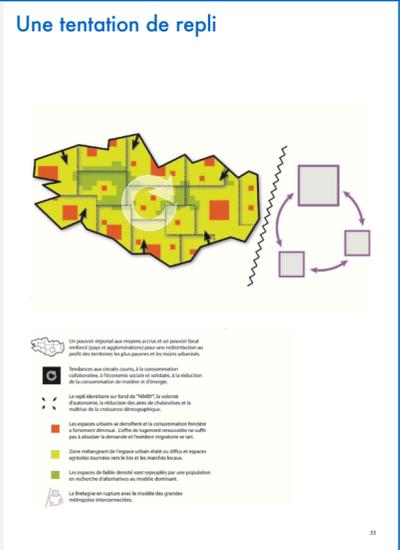
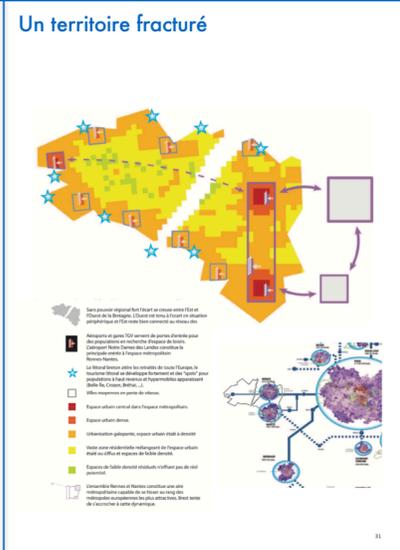
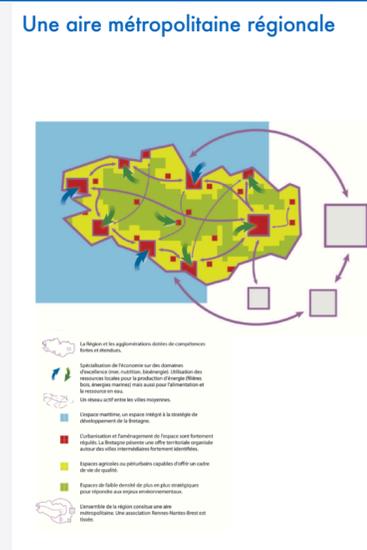
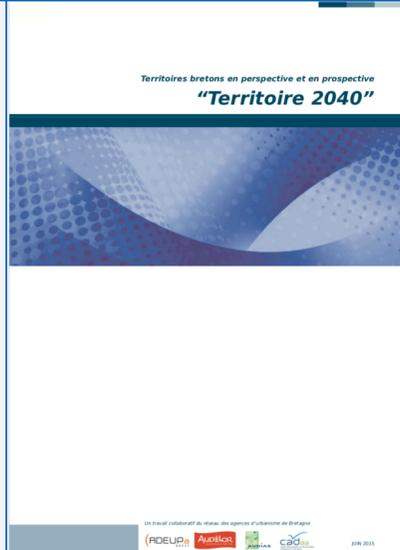
4 avril 2019

"Donc, on a un contrat de réciprocité avec Brest métropole et ça nous permet de faire des contrats, de répondre à des appels d'offres, des choses comme ça. Des appels à projets plutôt parce que des appels d'offres, ce n'est pas des appels à projets..." parole de MAIRE



LES AVENIRS D'UN DÉVELOPPEMENT DE L'OUEST BRETON

Une approche prospective pour exposer les
possibles ;
Une dynamique de reconnaissance
d'un Ouest breton ;
Un calendrier peu favorable ;
Un échec sans lendemain ?



Les agences d'urbanisme bretonnes ont étudié les dynamiques du territoire breton pour en extraire des éléments de diagnostic et de prospective.



Les trois agglomérations de Brest, Morlaix et Lannion-Trégor coopèrent u sein d'une Entente intercommunautaire dont le but est de mettre en cohérence leurs politiques dans une vision globale d'aménagement du territoire de l'ouest-Bretagne.

Mercredi 19 décembre 2018 Le Télégramme

Brest-Presqu'île de Crozon. Le rapprochement reste en rade

Dimi L'hours et Tangi Leprohon

Mardi soir, une majorité d'élus de la presqu'île de Crozon (29) a dit « non » à un rapprochement avec la métropole brestoïse. Mettant fin aux ambitions de certains d'entre eux de créer une super collectivité à la pointe bretonne.

François Cullandre et Daniel Moysan, les présidents de Brest Métropole et de la communauté de communes de la presqu'île de Crozon étaient partisans du rapprochement. Photo Jean-Luc Padoa-Schioppa

D'un côté huit communes, 212 000 habitants et 220 km² de territoire au nord de la rade de Brest ; de l'autre, au sud de cette exceptionnelle baie maritime, dix communes, 24 000 habitants et 281 km² : l'idée de réunir ces deux entités en une supercollectivité de 236 000 habitants et dix-huit communes pour une superficie de 501 km², était séduisante. Sur le papier. Et dans l'esprit de François Cullandre et Daniel Moysan, les présidents respectifs de Brest Métropole et de la communauté de communes de la presqu'île de Crozon Aulne Maritime (CCPCAM), partisans du rapprochement. Mais, mardi soir, par 26 voix contre la fusion, 8 voix pour et 1 blanc, une majorité d'élus de la structure intercommunale « sudiste » a décidé que ce scénario relevait de la science-fiction. Il s'agit d'une demi-surprise tant les signes de défiance vis-à-vis des ambitions « nordistes » s'étaient multipliés à l'approche du vote.

Des résultats sans ambiguïté
Sans remonter à la genèse du projet, il y a eu, le 12 décembre, la publication des résultats d'une enquête en ligne menée par l'Adéupa (agence d'urbanisme Brest-Bretagne) auprès de 2 535 internautes, les trois quarts de ces derniers étant originaires de la presqu'île, voire habitants de la commune de Crozon à 35 %. 78 % de ces habitants de la presqu'île estimaient que leur territoire perdrait de son identité en cas de fusion avec Brest Métropole, voire pour 80 % d'entre eux, de son image de mar-

Autres craintes majeures exprimées : une hausse de la fiscalité (75 %), une perte de pouvoir de décision des élus (83 %), la peur de ne plus savoir à qui s'adresser au quotidien (67 %)... Comme le confiait au Télégramme une jeune trentenaire de Morgat, « je ne veux pas que Crozon devienne le Palm Beach de Brest ». Sentant la montée de ces vents contraires, François Cullandre et Daniel Moysan avaient détaillé le contenu de la corbeille de l'éventuel mariage : dotations nouvelles pour la future entité (1,9 million d'euros par an), renforcement des lignes de bus entre Brest et l'est de la presqu'île, neutralisation des effets fiscaux pour les contribuables... Malgré toutes ces promesses, la presqu'île n'a pas eu envie d'une telle alliance avec la ville.

